

CTR du 5 décembre 2013 – 2^{ème} convocation le 9 décembre 2013

Monsieur le Président,

Vous avez convoqué ce Comité Technique de Réseau pour recueillir l'avis des représentants du personnel sur la déclinaison, à la DGFIP du volet emplois du projet de Loi de Finances pour 2014, mais aussi sur le déploiement des Centres de services bancaires pour l'activité de préposé de la Caisse des Dépôts et Consignations ainsi que sur la départementalisation de la gestion des procédures collectives au sein des PRS.

Si l'on y ajoute le point d'information sur le budget 2014, tous ces éléments auront une influence sur les conditions de travail comme d'exercice des missions au cours de l'année 2014.

Influence négative, cela s'entend puisque rien ne permet de considérer que ni les unes et ni les autres n'en sortiront améliorées au vu de vos propositions. C'est le contraire qui est malheureusement à craindre !

Cependant, la délégation F.O.-DGFIP souhaite revenir sur sa non-participation à la première convocation de ce CTR le 5 décembre 2013.

Il n'est pas dans nos orientations syndicales de boycotter systématiquement le Comité Technique, instance où, devant les représentants des agents des Finances Publiques, le Directeur Général doit venir expliquer ses orientations, ses méthodes, ses réformes, en un mot : sa politique.

Pour F.O.-DGFIP, c'est ici le SEUL lieu où se formalise l'avis des représentants du personnel sur un thème comme l'organisation des missions par exemple, en dehors de tout autre.

Il est bien évident que la situation dans laquelle se trouve aujourd'hui la Direction Générale des Finances Publiques fait l'objet de la désapprobation des personnels : absence de cohérence, absence de lisibilité, absence de responsabilité sont autant de faits à porter au passif de cette Direction Générale.

À cela s'ajoutent :

- une véritable campagne de désobéissance fiscale, soutenue par certains médias, qui trouve son origine dans la gestion désastreuse du dossier

« écotaxe », démonstration de l'incapacité actuelle pour l'État à faire accepter l'impôt.

- de nouvelles attaques qui vilipendent, une fois encore, les fonctionnaires d'État et les désignent comme les responsables de tous les maux économiques de notre société.

Pour certains, comme notre ministre du Budget, ils sont la « mauvaise dépense publique », et pour d'autres « ils sont trop nombreux et le service public pourrait être amélioré avec moins de fonctionnaires ».

Les agents des Finances Publiques qui sont en première ligne face à des usagers aux situations sociales et économiques dramatiques sont confrontés quotidiennement à leur rogne et à leur grogne.

Ce ne sont pas les propositions que vous faites pour l'emploi aux Finances Publiques qui vont les rassurer.

129736 ETP pour les deux anciennes directions générales en 2006, 110542 pour la DGFiP en 2014 : ce sont près de 20000 ETP qui auront disparu en 8 ans, au rythme de 2000 à 3000 par an. Les chiffres parlent d'eux mêmes. Même si 2014 est présentée comme une année de « pause », ce sont encore 1,77 % des ETP qui disparaissent à comparer aux 1,88 % de 2013. Pause très relative donc, puisque personne ne voit la différence.

Cette politique aveugle qui détruit le service public, cette incohérence qui amène le Gouvernement à s'émouvoir de plans sociaux dans le privé pendant qu'il supprime des milliers d'emplois de son côté, cette logique qui démotive les agents des Finances Publiques justifient le refus de siéger du Syndicat F.O.-DGfiP le 5 décembre dernier, refus partagé par l'ensemble des délégations au CTR.

Ceci dit, nous ne nous interdisons pas de boycotter certains groupes de travail de la DGFiP dont la finalité reste aujourd'hui nébuleuse, voire dangereuse.

C'est ainsi que F.O.-DGFiP ne participe pas aux groupes de travail sur la démarche stratégique comme les camarades de la CGT Finances Publiques.

Nous avons clairement exprimé notre désaccord sur ce projet, qui prévoit surtout le démantèlement de la DGFiP, et dont nous demandons l'arrêt immédiat.

Aujourd'hui, l'horizon déjà sombre s'est encore obscurci pour les Finances Publiques. En lançant la démarche de mutualisation des fonctions supports, les ministres ajoutent de la réforme à la réforme.

Considérant sans doute que l'inquiétude n'était pas assez grande chez les personnels, ils engagent, sans aucune information des représentants des personnels, un processus qui va bouleverser la vie professionnelle des agents et l'organisation des services et des missions.

Nous reprenons ici la demande de notre Fédération des Finances qui a réitéré, lors du Comité Technique Ministériel du 6 décembre dernier, sa demande de retrait immédiat de cette orientation et de l'abandon des décisions déjà prises.

Nous n'évoquerons pas ici, dans le détail, le rapport sur la Fonction Publique dit rapport Pêcheur qui comporte des éléments de destruction du Statut Général et des statuts particuliers dès lors où la discussion va s'ouvrir chez la ministre de la Fonction Publique.

Nous terminerons ce propos liminaire par l'annonce par le Premier ministre d'une remise à plat de la fiscalité.

Si l'organisation Force Ouvrière est favorable à une réforme qui permette une fiscalité plus juste, elle considère qu'une véritable réforme devra mettre à plat l'ensemble de la fiscalité, directe et indirecte, locale comme de l'État.

Parce que les propos du Premier ministre ont ouvert ce débat, le Syndicat F.O. –DGFIP réaffirme ici son opposition à la fusion IR/CSG et pose la question : « En quoi changer une modalité de recouvrement, en le confiant au privé par ailleurs, serait la réforme rendant l'impôt plus juste et plus supportable? »